

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 4157-1:1998

Dessins de bâtiment - Systèmes de désignation - Partie 1: Bâtiments et parties de bâtiments (ISO 4157-1:1998)

Zeichnungen für das Bauwesen -
Bezeichnungssysteme - Teil 1: Gebäude
und Gebäudeteile (ISO 4157-1:1998)

Construction drawings - Designation
systems - Part 1: Buildings and parts of
buildings (ISO 4157-1:1998)

12/1998



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 4157-1:1998 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 4157-1:1998.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ICS 01.100.30

Descripteurs: Voir le document ISO

Version Française

**Dessins de bâtiment - Systèmes de désignation - Partie 1:
Bâtiments et parties de bâtiments (ISO 4157-1:1998)**

Zeichnungen für das Bauwesen - Bezeichnungssysteme -
Teil 1: Gebäude und Gebäudeteile (ISO 4157-1:1998)

Construction drawings - Designation systems - Part 1:
Buildings and parts of buildings (ISO 4157-1:1998)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 21 novembre 1998.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Secrétariat Central: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

